

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE

DU PARTI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail - Démocratie - Paix

() ECRET N° 77/420 du 18 Août 1977

portant nomination à titre exceptionnel  
dans l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VU l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977,

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre  
du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits  
de Chancellerie ;

() E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite  
Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER

Monsieur KIZONZI Thomas, Secrétaire d'Administration des S.A.F. en  
service au Contrôle Financier - BRAZZAVILLE

Monsieur MALANDA Lazare, Commis Principal des S.A.F. en service au  
Contrôle Financier - BRAZZAVILLE.

AU GRADE DE CHEVALIER

Monsieur SOSSO Désiré, Secrétaire d'Administration des S.A.F. en service  
au Cabinet du Chef de l'Etat - BRAZZAVILLE

Monsieur SABOUA-SABERT Jérôme, Agent d'Exploitation des P.T.T. retraité  
à OWANDO.

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret  
59/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits  
de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la  
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /.-

Fait à Brazzaville, le 18 Août 1977

Colonel Joachim YHOMBO PANGO